

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	77 202	2 028	2 830
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	103 414	77 326	26 087	31 479
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 980		24 980	24 980
Créances rattachées aux participations				48
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 532		11 532	10 816
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 237 927	154 528	1 083 399	1 088 925
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 616 700	94 906	1 521 794	1 849 501
Autres créances	162 740		162 740	104 816
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	364 330		364 330	311 826
Charges constatées d'avance (3)	30 492		30 492	27 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 174 262	94 906	2 079 356	2 294 133
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 412 188	249 434	3 162 755	3 383 057
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	58 576
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	125 697	125 526
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	268 475	277 235
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 794 774	1 803 364
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 567	1 058
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 614	4 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 989	312 676
Dettes fiscales et sociales	750 292	853 419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 928	56 857
Produits constatés d'avance	218 591	350 691
TOTAL DETTES	1 367 980	1 579 694
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 162 755	3 383 057
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 367 980	1 579 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25 567	1 058
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
<i>Ventes de marchandises</i>			339	0,01	-339	-100,00
<i>Production vendue</i>	4 689 402	100,00	4 788 950	99,99	-99 548	-2,08
<i>Production stockée</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>	24 657	0,53	36 409	0,76	-11 753	-32,28
<i>Autres produits</i>	219 237	4,68	175 756	3,67	43 481	24,74
Total	4 933 295	105,20	5 001 454	104,43	-68 159	-1,36
CONSOMMATION M/SES & MAT						
<i>Achats de marchandises</i>						
<i>Variation de stock (m/ses)</i>						
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>						
<i>Variation de stock (m.p.)</i>						
<i>Autres achats & charges externes</i>	2 174 936	46,38	2 120 214	44,27	54 723	2,58
Total	2 174 936	46,38	2 120 214	44,27	54 723	2,58
MARGE SUR M/SES & MAT	2 758 359	58,82	2 881 241	60,16	-122 881	-4,26
CHARGES						
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	66 741	1,42	75 223	1,57	-8 482	-11,28
<i>Salaires et Traitements</i>	1 526 650	32,56	1 671 787	34,91	-145 137	-8,68
<i>Charges sociales</i>	684 639	14,60	711 384	14,85	-26 746	-3,76
<i>Amortissements et provisions</i>	66 046	1,41	20 428	0,43	45 618	223,31
<i>Autres charges</i>	25 827	0,55	12 974	0,27	12 853	99,07
Total	2 369 902	50,54	2 491 796	52,03	-121 894	-4,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	388 457	8,28	389 444	8,13	-987	-0,25
<i>Produits financiers</i>	2				2	
<i>Charges financières</i>						
Résultat financier	2				2	
<i>Opérations en commun</i>						
RESULTAT COURANT	388 459	8,28	389 444	8,13	-985	-0,25
<i>Produits exceptionnels</i>	13 840	0,30	49 136	1,03	-35 296	-71,83
<i>Charges exceptionnelles</i>	35 522	0,76	11 612	0,24	23 910	205,91
Résultat exceptionnel	-21 682	-0,46	37 524	0,78	-59 207	-157,78
<i>Participation des salariés</i>	22 666	0,48	56 962	1,19	-34 296	-60,21
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	75 636	1,61	92 772	1,94	-17 136	-18,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	268 475	5,73	277 235	5,79	-8 760	-3,16

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 3 162 755 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 268 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

~~La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.~~

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 971			42 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442			60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 414			103 414
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48		48	
- Prêts et autres immobilisations financières	10 816	716		11 532
Immobilisations financières	35 844	716	48	36 512
ACTIF IMMOBILISE	1 237 259	716	48	1 237 927

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>			716	716
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice			716	716
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			48	48
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			48	48

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
<i>Éléments achetés</i>	1 018 771
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 400	802		77 202
Immobilisations incorporelles	76 400	802		77 202
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 075	3 776		18 851
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 859	1 616		58 475
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	71 934	5 392		77 326
ACTIF IMMOBILISE	148 334	6 194		154 528

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 821 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	11 532		11 532
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 616 700	1 616 700	
<i>Autres</i>	162 740	162 740	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 492	30 492	
Total	1 821 464	1 809 932	11 532
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	161 119
<i>Clients - FAE Groupe</i>	158 490
<i>IJSS</i>	14 309
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
Total	337 882

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 367 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 567	25 567		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	322 989	322 989		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	657 901	657 901		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	142 932	142 932		
<i>Produits constatés d'avance</i>	218 591	218 591		
Total	1 367 980	1 367 980		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 613 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - FNP</i>	17 425
<i>Fournisseurs - FNP Groupe</i>	90 638
<i>Banque interets courus a payer</i>	878
<i>Dettes sur congés payés</i>	109 760
<i>Dettes provis pr partic salaries</i>	22 156
<i>Charges sociales / congés payés</i>	46 042
<i>Organ. sociaux char a payer</i>	4 431
<i>Etat charges a payer</i>	16 679
<i>Charge à payer - TA</i>	874
<i>Charge à payer - FC</i>	7 921
Total	316 806

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avances</i>	30 492		
Total	30 492		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constates d avance</i>	218 591		
Total	218 591		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 667 779	13 423	4 681 202
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Produits des activités annexes</i>	8 200		8 200
TOTAL	4 675 979	13 423	4 689 402

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

●

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2024

SAS ENDRIX SNM
8, rue d'Athènes
75009 PARIS

537 612 327 RCS PARIS

●
ANDERLAINE AUDIT

S.A.S capital de 50 000 € | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.



A l'assemblée générale de la société **ENDRIX SNM**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**assemblée générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENDRIX SNM** relatifs à l'exercice d'une durée de 12 mois clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 5 décembre 2024

Le commissaire aux comptes

ANDERLAINE AUDIT



Emmanuel LARRAZET

Bilan Actif
le commissaire
aux comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	77 202	2 028	2 830
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	103 414	77 326	26 087	31 479
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 980		24 980	24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				48
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 532		11 532	10 816
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 237 927	154 528	1 083 399	1 088 925
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 616 700	94 906	1 521 794	1 849 501
Autres créances	162 740		162 740	104 816
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	364 330		364 330	311 826
Charges constatées d'avance (3)	30 492		30 492	27 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 174 262	94 906	2 079 356	2 294 133
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 412 188	249 434	3 162 755	3 383 057
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif
le commissaire
aux comptes

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	58 576
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	125 697	125 526
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	268 475	277 235
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 794 774	1 803 364
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 567	1 058
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 614	4 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 989	312 676
Dettes fiscales et sociales	750 292	853 419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 928	56 857
Produits constatés d'avance	218 591	350 691
TOTAL DETTES	1 367 980	1 579 694
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 162 755	3 383 057
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 367 980	1 579 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25 567	1 058
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat
le commissaire
aux comptes

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			339	0,01	-339	-100,00
Production vendue	4 689 402	100,00	4 788 950	99,99	-99 548	-2,08
Production stockée						
Subventions d'exploitation	24 657	0,53	36 409	0,76	-11 753	-32,28
Autres produits	219 237	4,68	175 756	3,67	43 481	24,74
Total	4 933 295	105,20	5 001 454	104,43	-68 159	-1,36
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 174 936	46,38	2 120 214	44,27	54 723	2,58
Total	2 174 936	46,38	2 120 214	44,27	54 723	2,58
MARGE SUR M/SES & MAT	2 758 359	58,82	2 881 241	60,16	-122 881	-4,26
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	66 741	1,42	75 223	1,57	-8 482	-11,28
Salaires et Traitements	1 526 650	32,56	1 671 787	34,91	-145 137	-8,68
Charges sociales	684 639	14,60	711 384	14,85	-26 746	-3,76
Amortissements et provisions	66 046	1,41	20 428	0,43	45 618	223,31
Autres charges	25 827	0,55	12 974	0,27	12 853	99,07
Total	2 369 902	50,54	2 491 796	52,03	-121 894	-4,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	388 457	8,28	389 444	8,13	-987	-0,25
Produits financiers	2				2	
Charges financières						
Résultat financier	2				2	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	388 459	8,28	389 444	8,13	-985	-0,25
Produits exceptionnels	13 840	0,30	49 136	1,03	-35 296	-71,83
Charges exceptionnelles	35 522	0,76	11 612	0,24	23 910	205,91
Résultat exceptionnel	-21 682	-0,46	37 524	0,78	-59 207	-157,78
Participation des salariés	22 666	0,48	56 962	1,19	-34 296	-60,21
Impôts sur les bénéfices	75 636	1,61	92 772	1,94	-17 136	-18,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	268 475	5,73	277 235	5,79	-8 760	-3,16

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 3 162 755 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 268 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

le commissaire
aux comptes

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé
le commissaire
aux comptes

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 971			42 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442			60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 414			103 414
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48		48	
- Prêts et autres immobilisations financières	10 816	716		11 532
Immobilisations financières	35 844	716	48	36 512
ACTIF IMMOBILISE	1 237 259	716	48	1 237 927

Notes sur le bilan
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			716	716
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			716	716
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			48	48
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			48	48

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
Éléments achetés	1 018 771
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations
aux comptes

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 400	802		77 202
Immobilisations incorporelles	76 400	802		77 202
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 075	3 776		18 851
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 859	1 616		58 475
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	71 934	5 392		77 326
ACTIF IMMOBILISE	148 334	6 194		154 528

Notes sur le bilan
Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 821 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	11 532		11 532
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 616 700	1 616 700	
<i>Autres</i>	162 740	162 740	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 492	30 492	
Total	1 821 464	1 809 932	11 532
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	161 119
<i>Clients - FAE Groupe</i>	158 490
<i>IJSS</i>	14 309
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
Total	337 882

Notes sur le bilan
Capitaux propres
aux comptes

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 367 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 567	25 567		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 989	322 989		
Dettes fiscales et sociales	657 901	657 901		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	142 932	142 932		
Produits constatés d'avance	218 591	218 591		
Total	1 367 980	1 367 980		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 613 euros.

Notes sur le bilan
Charges à payer
le commissaire aux comptes

	Montant
Fournisseurs - FNP	17 425
Fournisseurs - FNP Groupe	90 638
Banque interets courus a payer	878
Dettes sur congés payés	109 760
Dettes provis pr partic salaries	22 156
Charges sociales / congés payés	46 042
Organ. sociaux char a payer	4 431
Etat charges a payer	16 679
Charge à payer - TA	874
Charge à payer - FC	7 921
Total	316 806

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avances	30 492		
Total	30 492		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	218 591		
Total	218 591		

Notes sur le compte de résultat
Chiffre d'affaires
le commissaire aux comptes

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 667 779	13 423	4 681 202
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	8 200		8 200
TOTAL	4 675 979	13 423	4 689 402

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros
Honoraire des autres services : 0 euros